



## Cercle Europe & Economie Sociale

# Déjeuner avec Stéphanie Yon-Courtin

Membre du Parlement européen au sein du groupe Renew Europe, Vice-Présidente de la Commission ECON, membre de la Commission IMCO et Présidente de la Délégation UE-Canada.

27 janvier 2020

*Le 27 janvier, le Cercle Europe et Economie Sociale a eu le plaisir d'accueillir la députée européenne Stéphanie Yon-Courtin (Renew Europe).*

### Un parcours porté sur l'économie sociale et solidaire

Stéphanie Yon-Courtin a souligné son engagement envers l'économie sociale et solidaire, en rappelant son mandat précédent d'élue locale en tant que Vice-Présidente de la Communauté urbaine de Caen-la-Mer en charge de l'Economie sociale et solidaire ainsi que de l'insertion et de l'emploi.

Au Parlement européen, Stéphanie Yon-Courtin souhaite faire évoluer les choses en portant la voix de l'Economie sociale et solidaire qui est selon elle, un vecteur d'insertion et d'inclusion. L'ESS est d'ailleurs mentionnée dans le considérant du rapport sur la concurrence dont elle est rapporteur, ainsi que l'avis du CESE et d'Alain Coheur sur l'ESS.

Une réflexion doit ainsi être menée pour trouver le moyen de rapprocher les territoires locaux de l'Union européenne afin que celle-ci encourage les projets locaux et les métiers de l'ESS qui demeurent non-exportables.

### Quelle position du groupe Renew Europe en matière de fiscalité ?

La position de Renew Europe est complexe et divergente sur le sujet de la fiscalité au niveau européen. Les plus libéraux du groupe sont opposés au vote à la majorité qualifiée au sein du Conseil.

Un consensus existe autour de la taxation numérique. Toutefois nombreux sont ceux qui estiment que cette taxation ne doit pas seulement s'opérer au niveau européen mais au niveau de l'OCDE. Stéphanie Yon-Courtin s'est, de son côté, montrée en faveur de cette fiscalité sur les entreprises numériques pour plus de justice fiscale au niveau européen.

Enfin, le Parlement européen travaille en ce moment à la révision du grand programme de financement InvestEU. Stéphanie Yon-Courtin estime qu'il serait intéressant d'étendre le règlement à d'autres axes notamment l'aide à la coopération territoriale européenne. Dans ce cadre, l'ESS apparaîtrait comme un vecteur indiqué pour cette coopération.

### Plus d'indicateurs pour le Semestre européen

Sujet important du moment, le Semestre européen et ses indicateurs font débat au sein du Parlement européen.

Le groupe Renew plaide pour un Semestre européen disposant d'un Pilier social et d'un Pilier environnemental. Des indicateurs, basés sur le Socle européen des droits sociaux, capables de mesurer les performances sociales et environnementales des Etats afin de mieux les conseiller, sont nécessaires.

Renew Europe a par ailleurs proposé une vingtaine d'amendements en faveur de l'intégration de la dimension 'pauvreté' et d'une plus grande implication des partenaires sociaux au sein du rapport d'Aurore Lalucq sur le Semestre européen justement.

### Vers une finance durable et solidaire et un marché des capitaux

Enjeu majeur, la taxonomie a agité de nombreux Etats et parlementaires en raison de l'exclusion de certaines énergies utiles pour la transition vers une économie neutre en carbone. La taxonomie qui, selon Stéphanie Yon-Courtin, va permettre d'avancer sur la question de la finance durable, ne doit pas non plus balayer le nucléaire d'un coup. Le secteur emploie un grand nombre de citoyens et doit donc faire l'objet d'une réflexion approfondie pour accompagner la transition.

La finance se doit d'être durable, mais aussi solidaire et de répondre aux enjeux sociétaux qui peuvent s'avérer être des opportunités d'investissements et servir de tremplin vers l'économie réelle. Sur l'Union des marchés des capitaux, Stéphanie Yon-Courtin a souligné le besoin d'accélérer le développement de cette Union pour plus de transparence et de lisibilité qui s'avèreront utiles pour le financement de l'épargne et des retraites.

## Rapport annuel concernant la politique de concurrence

Rapporteuse en charge du Rapport annuel concernant la politique de concurrence, Stéphanie Yon-Courtin a travaillé avec les autres eurodéputés afin d'inclure un volet sur l'Economie sociale et solidaire au sein des considérants. La politique de concurrence européenne doit en effet prendre en compte des différents modèles d'entreprise en Europe, et donc notamment l'ESS.

Les membres du cercle ont d'ailleurs rappelé qu'un grand nombre des entreprises participant à l'économie sociale et solidaire étaient des PME ou TPE et qu'il fallait donc instaurer plus de proportionnalité dans les règles européennes qui présentement demeurent trop pesantes.

### Solvabilité II : travail en cours, la France en mauvaise posture

La question de la révision de la Solvabilité II a une nouvelle fois animé le débat. Stéphanie Yon-Courtin a rappelé qu'une consultation était en cours jusqu'à la fin du mois de juin qui permettra à l'EIOPA de remettre un avis. Pour le moment, les exigences en termes de fonds propres risquent d'être revues à la hausse pour augmenter entre 30 et 70%.

Stéphanie Yon-Courtin s'est dite intéressée par le dossier et compte rencontrer Bercy afin d'obtenir plus d'information. Elle souhaite travailler dessus pour demander notamment plus d'exemption pour les petites entreprises qui représentent une large partie du secteur assurantiel. Ces exemptions doivent notamment concerner le reporting afin de dispenser les plus petites entreprises de ces obligations.

La France semble pour l'heure quelque peu isolée sur ce sujet.

## Autres questions évoquées

D'autres sujets ont été abordés durant le déjeuner, et notamment la nécessité d'étendre la portée de l'arrêt Paint Graphos de 2011, justifiant l'octroi d'avantages fiscaux aux coopératives, aux autres entreprises de l'ESS. Stéphanie Yon-Courtin a souligné le besoin de réglementer sur la question afin de reconnaître l'ESS dans le droit européen.

Les statistiques ont un rôle important à jouer pour démontrer l'importance de l'ESS en Europe, mais il est important de donner des statistiques européennes à la Commission pour assurer un changement. Cela tombe bien puisque Eurostat a lancé un appel à projet afin d'évaluer la part de l'Economie sociale et solidaire en Europe qui devrait produire des résultats d'ici 2021.

Les membres du Cercle ont tous milité pour que l'Union européenne reconnaisse une troisième voie qui se différencie de la vision binaire du droit européen se résumant au but lucratif et non-lucratif.

Sur le Socle européen des droits sociaux, les ambitions politiques présentées par Ursula von der Leyen ont été appréciées par les membres du cercle qui estiment que le Socle doit se décliner dans tous les champs de politique publique. Par ailleurs, la gouvernance du Socle doit s'inspirer du Semestre européen afin d'inclure les partenaires sociaux, les mutuelles, etc. La gouvernance du Socle se doit donc d'être multipartite.

## Conclusion

Madame Yon-Courtin s'est montrée très ouverte aux positions des membres du Cercle sur les différents dossiers et leurs impacts, et notamment la politique de concurrence ou encore Solvabilité 2. Elle a surtout démontré une connaissance du monde de l'ESS et une volonté de défendre ses spécificités au niveau européen.